Organisation mondiale de la Santé

CONSEIL EXÉCUTIF
Cent trente-sixième session
Point 11.3 de l'ordre du jour

EB136/CONF./11 Rev.1
2 février 2015

Allocation stratégique des volants budgétaires

Projet de décision proposé par le Secrétariat

Le Conseil exécutif, ayant étudié le rapport sur l'allocation stratégique des volants budgétaires[1] et le rapport du groupe de travail sur l'allocation stratégique des volants budgétaires,[2]

1) a salué le rapport du groupe de travail sur l'allocation stratégique des volants budgétaires et exprimé ses remerciements aux membres du groupe de travail pour leur diligence dans l'élaboration prompte et objective d'une méthodologie ;

2) a approuvé les principes directeurs recommandés par le groupe de travail ;

3) a prié le Directeur général, en ce qui concerne le projet de budget-programme 2016-2017 :

a) d'appliquer les recommandations du groupe de travail concernant les segments opérationnels 2 (Production de biens mondiaux et régionaux), 3 (Gestion et administration) et 4 (Intervention dans les situations d'urgence telles que flambées épidémiques et crises) ;

b) de proposer**, en consultation avec le Groupe de la politique mondiale,** une allocation de volants budgétaires pour le segment opérationnel 1 (Coopération technique au niveau des pays), en appliquant les principes directeurs de la nouvelle méthodologie**, les trois piliers pour la préparation du budget programme 2016-2017 (approche ascendante, chiffrage réaliste des coûts des produits, rôles et responsabilités clairement définis aux trois niveaux de l'Organisation) ainsi qu'il a été demandé dans la décision WHA66(9),** et en prenant en compte **les besoins des différentes régions et** les observations faites à la cent trente-sixième session du Conseil exécutif ;

4) a prié le groupe de travail sur l'allocation stratégique des volants budgétaires de poursuivre ses travaux pour continuer à développer le segment opérationnel 1 (Coopération technique au niveau des pays) en tenant compte des questions soulevées à la cent trente-sixième session du Conseil exécutif concernant **la méthodologie proposée, le** choix d'indicateurs appropriés et la disponibilité des données, **et des observations écrites soumises par les États Membres au Secrétariat jusqu'au 28 février 2015,** et de faire rapport à la **vingt-deuxième**~~ cent trente-septième~~ session du~~ Conseil exécutif~~ **Comité du programme, du budget et de l'administration** en mai 2015.

---

[1] Document EB136/35.

[2] Document EB136/35, annexe.

= = =